
Compte-Rendu
Comité Départemental de Liaison du 20 septembre 2016

Participants :

Rozenn BERNARD
Dominique TREGARO

Directrice Territoriale Déléguée - PE
Chargé de mission DT35

Bernard METZLER
Jean-Pierre GERONDEAU

Solidarité Nouvelle face au Chômage
Solidarité Nouvelle face au Chômage

Emilie TREUSSARD
Carolane BOUDESOCQUE
Jean MARQUER

Tandem un parrain pour l'emploi
Tandem un parrain pour l'emploi
Tandem un parrain pour l'emploi

Excusé :

Patrick BRETON
Pierre DURAND
Claude GUYON

UD 35 CFE-CGC
SEB 35
UD CFTC

Absent :

Luc BERROCHE

Comité CGT de lutte et de défense des chômeurs

En préambule, R.BERNARD rappelle l'objectif de cette réunion, à savoir recueillir des éléments et suggestions pour optimiser le fonctionnement des CDL, thème de la prochaine journée nationale, fixée au 03 novembre prochain à Paris.

1 – Rappel des missions du Comité De Liaison

Présentation d'une synthèse de l'instruction 2016-24 du 21 juillet 2016, intitulée « Comités de liaison et amélioration de l'offre de service à Pôle emploi » (voir document joint à ce compte-rendu)
L'instruction a été restructurée en 4 parties :

- Principes applicables à tous les comités de liaison.
- Eléments relatifs aux comités départementaux de liaison.
- Principes de coordination régionale des comités départementaux de liaison.
- Eléments relatifs au comité national de liaison.

2 – Fonctionnement du CDL

Au terme de la présentation synthétique de la nouvelle instruction sur les comités de liaison, le questionnaire suivant est posé :

- Comment améliorer le fonctionnement du CDL 35 ?
- Quelles pistes d'amélioration suggérez-vous ?
- Quelles sont vos attentes ?

Sur ces questions, le nombre de participants permet de relever les échanges sans support (post-it) à compléter.

Relevé des verbatims des participants « SNC » et « TANDEM » sur ces questions :

Les constats

- Les ordres du jour sont principalement élaborés par Pôle Emploi
- Peu de thématiques/questions remontées par les organisations syndicales et les associations
- Les organisations syndicales sont peu présentes au CDL : interrogation des membres présents sur cette désaffection

Les propositions

- « Pendant les CDL, éviter de consacrer trop de temps à la présentation des statistiques »
- « Plutôt adresser en amont de la réunion des thématiques de façon à permettre aux participants d'alimenter l'ordre du jour du CDL »
- « Quel accompagnement des DE en CUI ? »
- « Sur le plan 500 000, faire un point régulier des formations dans le département 35 et leurs modes de financement »
- « Pourrait-on avoir un suivi qualité des prestataires de Pôle emploi bretagne ? »
- « Il serait intéressant d'avoir en CDL la présence de conseillers des agences PE »
- « Nous n'avons pas de contact avec les agences »
- « Pourrait-on avoir une présentation du fonctionnement d'une agence par un Directeur d'agence? cela nous permettrait de relayer auprès des DE ? »
- « Des demandeurs d'emploi nous interpellent en nous demandant comment faire pour joindre leur conseiller référent »
- « présenter en CDL les nouveaux outils digitaux, tel que Emploi Store »
- « Etre plus sur les réalités du terrain »
- « Comment faire pour informer les DE sur le rôle du CDL, en complément à l'affichage obligatoire dans les agences ? »

- Présenter les Organisations/associations qui participent au CDL en agence au cours d'une réunion de service

Premiers éléments de réponse de R. BERNARD :

- Une synthèse des statistiques sera réalisée et présentée en CDL
- Des thématiques seront proposées aux membres du CDL en amont des réunions pour leur permettre de préparer des questions/suggestions
- Un point régulier sur les formations sera fait en CDL
- Etude sur participation des Directeurs d'agence aux réunions de CDL
- Faire une présentation de l'outil « Emploi Store » dans un prochain CDL
- Travailler sur une action « comment peut-on joindre PE ? »

3 – Questions diverses

L'association « Tandem » demande s'il est possible de réaliser une étude sur l'emploi salarié dans le secteur associatif du bassin Rennais ?

R. Bernard va regarder, à partir des DPAE, s'il est possible de le faire.

L'association « Tandem » s'interroge sur la présence d'agents « service civique » à Pôle emploi.

R. Bernard indique que leurs missions à Pôle emploi reposent essentiellement sur l'accompagnement des DE sur les postes informatiques en libre-service dans les salles d'accueil. Ils peuvent également intervenir sur des opérations de phoning.